



Assignation d'appel en cause

Par **meridienne**, le **01/04/2011 à 13:24**

Bonjour,rrnrnEn 2003, j'ai réalisé d un pose de fosse septique chez un particulier . rnLe 10 décembre 2008 le client fait vider sa fosse suite à de fortes pluies . Une société réalise la vidange de la fosse enterrée. rn Peu après la vidange complète, les pluies étant fortes et la fosse non remplie . elle se soulève entraînant le refoulement des eaux de pluie vers l'habitation . rn En 2009 (le 4 février)une entreprise intervient pour remettre la fosse a neuf. rnLE 29 AVRIL 2009 des experts interviennent et constatent que mme péchard n'a pas rempli sa fosse sans délai. rnUn autre expert a constaté que les sangles de la fosse n'étaient pas fixées sur le béton conseil du fournisseur. rnrnLa cliente assigne les experts et le 6 octobre 2010 un expert est nommé qui constate que les désordres sont imputables uniquement a celui qui a réalisé la fosse que ce type de sinistre est très rare ! rn L'artisan c'est moi ! je n'ai été en aucun cas contacté par personne le 30 mars 2011 je suis assigné en justice par la cliente . L'huissier dit ne pas m'avoir trouvé alors que je réside au même endroit depuis toujours qu'il a regardé sur les pages internet et interrogé la mairie de mon village ou tout le monde me connaît La cliente avait mon numéro et elle aurait pu me contacter depuis , nos enfants vont dans la même école et nous avons des amis communs!!!!rn je dois comparaître représenté par un avocat mercredi 06 avril 2011 . mon assurance de 2003 me dit qu'elle n'a pas à me représenter que c'est au dernier assureur à le faire mais c'était mon dernier assureur puisque je n'ai plus pris de décennale mais un Rc par la suite . rn De plus je pense pouvoir bénéficier d'une aide juridictionnelle gratuite car mes revenus sont faibles. (fermeture de mon entreprise a cause d'un grave accident)rn Mais le délai me semble bien court comment dois je faire pour ajourner la date de comparution . je n'ai été averti que le 30 mars !!rn Mer ci en attente de votre réponse . rn mon entreprise est fermée depuis 2008. rnAu moment des travaux mon assurance décennale était